



**Ville de  
Grande-Rivière**

## AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**À toutes les personnes intéressées par une demande de dérogation mineure relativement au lot # 6 525 486**

Prenez avis que le conseil municipal de Grande-Rivière a reçu une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble mentionné en titre.

Cette demande de dérogation mineure au règlement de lotissement # U-007.03-19 vise à réduire la profondeur d'une parcelle de l'immeuble de 45.0 mètres à 27.0 mètres et délimiter la distance du rond-point à 5.16 mètres du ruisseau afin de permettre le morcellement du dit lot en 8 lots distincts, créant une nouvelle rue et la possibilité d'implanter 4 multi-logements pour un total de 24 unités.

Le conseil municipal statuera sur cette demande à l'occasion de la séance régulière du 10 février 2025 à 19 h 30 en la salle du conseil municipal sise au 108, rue de l'Hôtel-de-Ville à Grande-Rivière.

Donné à Grande-Rivière, ce 23 janvier 2025,

---

Sandrine Bisson-Hautcoeur  
Greffière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

### AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

~~~~~

Je soussignée, Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière de la Ville de Grande-Rivière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public pour **AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE LOT #6 525 486** en affichant une copie au bureau de la municipalité et en le publiant sur le site Internet de la Ville de Grande-Rivière le 23<sup>e</sup> jour de janvier 2025, conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 23<sup>ième</sup> jour de janvier 2025

Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière

Ville de Grande-Rivière